

Institut Farman FR 3311 : appel à projets AAP 2020

Dépôt des projets jusqu'au 9 février 2020

Résultats : mars 2020

Pour télécharger les pièces constitutives des dossiers : <http://www.farman.ens-cachan.fr/>

Les projets peuvent prendre plusieurs formes : jeunes chercheurs, lancement d'une nouvelle idée, montage d'un banc expérimental, continuation d'un projet en cours. Dans ce dernier cas, la proposition devra mentionner les résultats obtenus, les difficultés rencontrées dans le projet en cours, ainsi que les nouvelles manières avec lesquelles elles seront traitées, éventuellement les nouvelles collaborations académiques.

Sachez que les projets de l'Institut Farman peuvent s'appuyer sur les plateformes des laboratoires de l'institut : fabrication additive (FAPS), tomographe à rayons X...

Deux types de propositions sont possibles :

- **Version « Standard »** (au moins 2 labos) : projet impliquant au moins deux laboratoires parmi les cinq de l'institut. La durée typique des projets est de **deux ans** (à compter d'avril 2020).

- **Version « partenariat Paris Saclay »** (1 labo Farman/1 labo Paris-Saclay) : projet impliquant un ou plusieurs laboratoires de l'institut Farman et un laboratoire d'un établissement de l'Université Paris Saclay (autre que l'ENS Paris-Saclay). L'objectif est d'initier de nouvelles coopérations scientifiques sur un thème exploratoire situé dans le périmètre scientifique de l'Institut Farman (modélisation, validation et simulation des systèmes complexes relevant d'interactions disciplinaires entre mathématiques, informatique, mécanique, génie civil, electrical engineering ou smart manufacturing). L'aide financière demandée ne concernera que le(s) laboratoire(s) Farman participant(s). La durée typique des projets est de deux ans (à compter d'avril 2020).

Dossier scientifique. Compléter le document Word ci-joint en complétant les mentions suivantes :

- Nom du projet + titre complet
- Responsables scientifiques (1 par laboratoire impliqué, coordonnées complètes)
- Durée du projet (en principe 2 ans)
- Membres de l'équipe-projet avec la proportion de temps consacré au projet
- Résumé
- Description du projet scientifique
- Originalité du projet
- Valeur ajoutée scientifique des différents partenaires à la réalisation du projet
- Autorisation de publication du dossier sur le site web Farman : O/N

Annexe financière. Compléter l'annexe financière en précisant la hauteur de la demande et la destination de ces fonds avec une répartition : fonctionnement (dont gratifications de stage, missions, etc.) et équipement.

Annexe « Rapporteurs ». Chaque soumission fera l'objet d'une expertise extérieure. Aussi il est demandé aux auteurs des propositions de projets de proposer au moins 2 rapporteurs extérieurs français ou étrangers, idéalement un rapporteur par labo. Préciser les coordonnées complètes de chaque rapporteur (e-mail).

NB : BUDGET 2020 : environ **45 k€** seront consacrés à cet appel à projets dont **1/3 au titre de l'équipement, 2/3 au titre du fonctionnement** (dont gratifications de stage). Jusqu'à environ 8 projets sont retenus chaque année. Pour un projet réunissant 2 laboratoires, **une règle générale de financement à hauteur de l'ordre de 5 k€ par laboratoire porteur du projet est suivie, sauf exceptions et demandes spécifiques.**

Pour télécharger les pièces constitutives des dossiers <http://www.farman.ens-cachan.fr/>

Envoyer les projets à : dir@farman.ens-cachan.fr .

Date limite de dépôt des projets : **9 février 2020**. Résultats de l'évaluation et notifications : **mars 2020**.